



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Le directeur

Lille, le 2 mai 2023

Monsieur le président,

Le projet de révision du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) a été adressé aux services de l'État par un courrier reçu le 1^{er} février 2023.

Je tiens à saluer la continuité de l'engagement de la CUD et de ses équipes qui, avec cette nouvelle édition du PCAET, en renouvelle et en amplifie l'ambition.

Ce PCAET réaffirme la responsabilité de votre territoire pour coordonner la transition énergétique par la mise en œuvre de partenariats associant différents acteurs socio-économiques et est le moyen de préparer votre territoire aux changements profonds que va engendrer le changement climatique.

Je tiens à souligner la qualité du projet de PCAET et des réflexions qui ont abouti à la révision de votre plan. Votre projet de PCAET s'illustre par l'inscription de votre territoire et de ses habitants dans des initiatives dynamiques. Compte-tenu de ce dynamisme, votre projet gagnerait à mettre davantage en avant les enseignements positifs ou négatifs tirés de la période précédente.

Les objectifs inscrits dans votre projet de PCAET, la trajectoire que vous envisagez jusqu'en 2050 en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, ne permettent toutefois pas d'atteindre la neutralité carbone à l'échelle du territoire. Le profil industriel de votre territoire en est certainement l'une des causes principales et, dans ce contexte, la neutralité carbone est sans doute à envisager à une échelle plus large. Par ailleurs, votre projet de PCAET prévoit une hausse de la consommation d'énergie à l'horizon 2030 qui mériterait d'être plus étayé.

Des niveaux élevés de vulnérabilité au changement climatique ont été mis en évidence dans le diagnostic. La révision du PCAET a été l'occasion d'approfondir la préparation du territoire et de ses habitants à ces défis futurs. Je vous encourage à accentuer les efforts d'adaptation au changement climatique.

Cette anticipation des effets du changement climatique est d'autant plus importante que votre territoire aspire à développer l'activité industrielle. Le plan climat air énergie territorial pourrait mieux formuler les pistes retenues pour équilibrer cette ambition de développement et les enjeux énergétiques et climatiques, en particulier sur la question de la maîtrise l'artificialisation des terres agricoles pour produire du logement.

L'élaboration de cette nouvelle édition de votre plan climat est une étape supplémentaire de la démarche air énergie climat de votre territoire. Le succès repose, d'une part, sur l'animation et la mobilisation des pilotes et des partenaires des actions et, d'autre part, sur votre capacité à mener à bien les actions dont la collectivité est elle-même responsable.

Vous trouverez dans l'annexe jointe à ce courrier, en application de l'article R.229-53 du code de l'environnement, des observations plus précises sur les compléments à apporter au regard du cadre réglementaire, ainsi que des suggestions pour amplifier ou compléter certaines actions.

Votre projet de révision du PCAET devra par la suite être soumis à la participation du public par voie électronique. Il pourra alors être approuvé par délibération de l'assemblée décisionnaire et déposé sur la plateforme nationale des PCAET.

Les services de la DREAL Hauts-de-France et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Nord se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la suite de votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement des Hauts-de-France

Julien Labit

Monsieur Patrice Vergriete
Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine BP 85530
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

44, rue de Tournai - CS 40 259:- 59 019 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 13 48 48- Fax : 03 20 13 48 78

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/